

Compte rendu de séance

Séance du 01 décembre 2021

L'an 2021 et le 01 décembre à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DU CONSEIL sous la présidence de HANQUIEZ Karelle, Maire

Présents : DEMAILLET Sandrine, DESBRUERES Catherine, PERRIN Philippe, THIBAUT Xavier, HANQUIEZ Karelle, DENEUVE Damien, DEMAILLET Frédéric, KIPPERT Bertrand, FERRIEN Jérôme

Absents excusés : Virginie AUDOUX, Isabelle CARCEL

Absents : Néant

Procurations :

- Virginie AUDOUX à DEMAILLET Frédéric
- Isabelle CARCEL à DESBRUERES Catherine

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 9

Date de la convocation : 25/11/2021

Date d'affichage : 25/11/2021

A été nommé(e) secrétaire : DEMAILLET Sandrine

Arrivée de M. DENEUVE Damien à 20h45.

Lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal datant du 12 octobre 2021 par Mme le Maire. Celui-ci est adopté à l'unanimité sans modification.

I-PARTICIPATION CITOYENNE

Le Major Christian ANGLES du groupement de gendarmerie de Baugy est intervenu pour faire une présentation sur la « Participation Citoyenne » à l'ensemble de l'équipe municipale.

Les buts de ce dispositif :

- Signaler les faits importants (*rôdeurs ...*)
- Actes élémentaires de prévention (*logements temporaires inhabités, contact avec les personnes âgées...*)
- Lutter contre le sentiment d'insécurité (*contacts et échanges avec les citoyens, lien social, proximité avec la gendarmerie et la population, meilleures réponses apportées aux citoyens*)
- Mode opératoire encadré (*observations, renseignements, interdiction d'intervenir ou de se substituer à la gendarmerie*)
- Participation naturelle (le voisin ne devra pas être un « délateur », engagement civique et

citoyen, uniquement viser les faits produits sur la voie publique et non chez les particuliers).

Déroulement de la mise en place de la « Participation citoyenne » :

- Phase 1 : Présentation du dispositif au maire
- Phase 2 : Réunion avec le conseil municipal
- Phase 3 : Réunion publique avec les habitants de la commune
- Phase 4 : Signature du protocole
- Phase 5 : Réunion avec les volontaires
- Point de situation 12 mois après la signature

Nous en sommes à la phase 3 , la réunion sera prévue prochainement .

Le Major Christian ANGLES rappelle quelques chiffres :

- sur le secteur :
 - Crimes et délits en 2020 : 593 faits constatés
 - Crimes et délits en 2021 : 544 faits constatés
- A St Hilaire de Gondilly :
 - Atteintes aux biens en 2020 : 4
 - Atteintes aux biens en 2021 : 4

Le Major Christian ANGLES informe qu'il ne faut pas confondre le dispositif « Participation citoyenne » avec le dispositif « Voisins Vigilants ». Ce dernier a été créé par un groupement de citoyens. La marque a été déposée, et demande une participation financière pour y adhérer.

II-COMPTABILITE – MODIFICATION DE CHAPITRE

Mme le Maire informe que le compte 6411 correspondant à l'article « Rémunérations du personnel titulaire » fait apparaître un excédent de 110€. Il est mis au vote du conseil municipal de déplacer cette somme au compte 66111 correspondant à l'article « intérêts réglés à l'échéance ».

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

III-TRAVAUX : AMENAGEMENT DES BOURGS SUITE

Mme le Maire informe le conseil municipal que la DDT nous donne un montant approximatif concernant l'aménagement des deux bourgs.

M Xavier THIBAUT accompagnera les entreprises sur site, pour l'établissement des devis en accord avec les plans dont nous disposons.

Mme le Maire informe que des subventions peuvent être octroyées (DETR, CRTE, amende de Police, Région, Pays). Elle travaillera l'ensemble des possibilités pour maximiser les aides.

IV-ECLAIRAGE PUBLIC

Mme le Maire rappelle le souhait du passage aux LED pour l'éclairage public de notre commune, dans un souci écologique et économique.

Dans un premier temps « La Grand Cour » et « Le Pont de Chenevière » sont les deux sites sélectionnés.

Devis du SDE 18 :

- Pont de Chenevière : 2 200,40€ HT – Subvention SDE 18 50% : 1 100,20€
- La Grand Cour : 3 597,03€ HT – Subvention SDE 18 50% : 1 798,52€

Le SDE 18 subventionne à hauteur de 50%. Cette subvention ne sera peut-être plus attribuée l'an prochain, et le taux sera peut-être révisé à la baisse. A la lumière de cet élément, nous allons étudier de passer l'ensemble de la commune sous éclairage LED.

Afin de faire de pouvoir réduire la consommation et de réaliser une économie substantielle, Mme le Maire suggère d'éteindre l'éclairage public sur une tranche horaire définie (23h00 – 05h00 ?). Cette initiative est réalisée dans plusieurs communes environnantes.

Nous avons profité de la présence du Major ANGLES pour lui poser la question de l'intérêt qu'apporte l'éclairage public en matière de criminalité. Il nous indique que cela ne change rien. Les délinquants étant alors obligés de s'éclairer par leur propres moyens et sont donc plus facilement repérables.

V-CONSEILLERS REFERENTS

La Communauté de Communes des Portes du Berry a demandé à notre commune de nommer des conseillers référents pour le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs). Mme le Maire et Sandrine DEMAILLET se portent volontaires pour être conseillères.

La Communauté de Communes des Portes du Berry a également demandé à notre commune de nommer des conseillers référents pour les fêtes et associations, Catherine DESBRUERES se porte volontaire.

VI-APPEL A PROJET NUMERIQUE

Mme le Maire informe que la demande concernant l'appel à projet de France Relance : Fonds « Transformation numérique des collectivités territoriales » a été accepté. Un arrêté nous a été transmis à cet effet.

Pour rappel, la demande concernait les points suivant :

- Réalisation d'un site internet
- Mise en place d'une application mobile
- Formation au numérique
- Pose de panneau d'information

Le montant alloué pour ce projet est de 21 211,44€, soit 100% du montant de la dépense.

Le conseil vote à l'unanimité pour ce projet et donne le pouvoir à Mme le Maire pour la signature de tous les documents.

VII-QUESTIONS DIVERSES

Colis des aînés : Catherine DESBRUERES informe avoir transmis le devis pour les contenants des colis de Noël. Frédéric DEMAILLET informe que tout est prêt pour la réalisation de ces derniers.

Arbre de Noël : Mme le Maire et Sandrine DEMAILLET informent qu'un spectacle sera organisé le 18 décembre 2021 à partir de 16h00 en la mairie de Saint Hilaire suivi de l'intervention du Père Noël avec la distribution des cadeaux. Une invitation sera distribuée aux habitants pour les convier. La réalisation de ce projet dépendra des conditions sanitaires imposées.

Xavier THIBAULT informe que les sapins seront installés cette semaine.

Du Cher aux grandes écoles : Mme le Maire a contacté cette association pour organiser une réunion à St Hilaire à destination des jeunes collégiens et lycéens de notre commune et de leurs parents. D'autres intervenants seront présents (M Loïc KERVRAN, député, pour témoignage ; un lycéen qui parlera de son expérience à PARCOURS SUP). L'objectif étant que les jeunes puissent échanger et obtenir des contacts pour leur projet futur. Présentation fournie par l'association :

« Du Cher aux Grandes Écoles est une association fondée en 2020 par d'anciens étudiants ou diplômés de grandes écoles de commerce et d'ingénieur, de Sciences Po ou encore de l'ENA originaires du Cher. L'association vise à combattre la sous-représentation des lycéens issus du Cher dans ces cursus académiques sélectifs et à contribuer au développement économique du département.

Nous sommes partis du postulat que la sous-représentation du Cher dans les formations sélectives venait sans doute de 3 facteurs : l'imparfaite connaissance de l'enseignement supérieur, l'autocensure et le manque de moyens financiers. Notre but ultime est donc de contribuer à pallier ces freins, que ce soit par des interventions dans les lycées du Cher, à l'accompagnement personnalisé via des parrains rigoureusement sélectionnés et mis en relation avec les lycéens, à la diffusion d'outils utiles au choix de l'orientation...

Nous avons également pour mission d'alimenter le dynamisme du département. L'association est donc créatrice de liens entre les entrepreneurs à la recherche de profils qualifiés et ses membres étudiants ou diplômés et organisatrice d'événements réunissant tous les acteurs engagés pour le département. »

Cimetière : Mme le Maire informe que la commission en charge de la réglementation du cimetière se réunira dès que les agendas le permettront pour avancer sur ce sujet. Les plans à notre disposition doivent être retravaillés.

Logement communal Beaugenard : Les locataires ont informé la mairie d'une prolifération de rongeurs. Un dératiser va être contacté pour remédier au problème. Dès que possible, une étude des travaux effectués sur les logements communaux sera effectuée par Mme BELLENGUEZ afin de calculer la rentabilité précise et exacte ou non de ces logements.

Les Saint Hilaire : ce sujet est reporté, nous avons été sollicités par une association.

La séance est levée à 21h14.

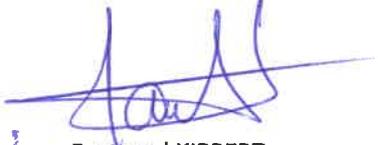
Karelle HANQUIEZ



Catherine DESBRUERES



Xavier THIBAUT



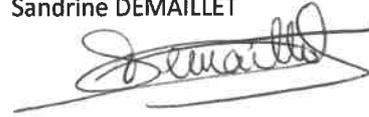
Bertrand KIPPERT



Virginie AUDOUX



Sandrine DEMAILLET



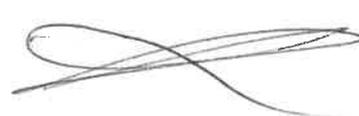
Damien DENEUVE



Frédéric DEMAILLET



Isabelle CARCEL



Jérôme FERRIEN



Philippe PERRIN

